Le lieu de résidence peut engendrer des discriminations à l'embauche

24/08/2010 à 12h32

Confrontant des CV similaires postés de trois communes franciliennes, cinq chercheurs du Centre d'études de l'emploi ont mis en évidence l'influence du lieu de résidence, du sexe et de l'origine sur l'obtention d'un emploi. Il ressort que la discrimination affecte avant tout les femmes d'origine marocaine résidant dans des communes réputées défavorisées.

Habiter dans une banlieue réputée défavorisée peut réduire les chances d'être embauché. Ce n'est pas une surprise, mais, jusqu'à présent, peu d'études l'avaient démontré. Cinq chercheurs du Centre d'études de l'emploi (CEE) ont comblé cette lacune. Les résultats de leur travail confirment le rapport négatif entre banlieue défavorisée et obtention d'un emploi. Au final, pour des profils en tous points similaires, l'écart entre le plus faible et le plus fort taux de réponse peut atteindre presque 10 points.

(…) Il ressort que la discrimination territoriale affecte avant tout les femmes d'origine marocaine résidant dans des communes réputées défavorisées : le taux de réponse à leurs candidatures et de 13,7 % à Sarcelles, à peine 15 % à Villiers-le-Bel. Alors que pour une jeune femme d'origine marocaine résidant à Enghien, les chances montent à 19,5 %. A l'inverse, être d'origine marocaine et vivre dans une commune défavorisée n'est pas systématiquement discriminant pour les jeunes hommes. Le taux de réponse positive pour ceux résidant à Sarcelles est légèrement supérieur (19,2 %) à celui des jeunes d'origine marocaine résidant à Enghien (18,6 %).

Les mieux placées sont les jeunes femmes d'origine française

résidant à Enghien, avec un taux de réponse à leurs candidatures de 22,5 %. Si, par contre, elles résident à Villiers-le-Bel, leurs chances se réduisent à 17,9 %. En revanche, l'étude est loin de constater des discriminations de genre : les femmes d'origine française résidant à Sarcelles ou Enghien ont ainsi un taux de réponse supérieur aux hommes.

Les Echos